



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mobilité

Avec la gare de Cully, le Conseil d'Etat met sur les rails les prochains grands développements du RER Vaud

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil d'accorder 31 millions de francs pour réaménager les installations ferroviaires des CFF à Cully. De nouvelles infrastructures autorisant un rebroussement des trains sont indispensables pour continuer à développer le réseau express régional vaudois. Lors de sa mise en service fin 2020, la nouvelle gare autorisera la circulation de quatre trains par heure jusqu'à Cossonay. Cette fréquence au coeur du RER Vaud permettra ainsi de prolonger ses lignes jusqu'à Aigle, puis jusqu'à la Vallée de Joux fin 2021.

Le Conseil d'Etat sollicite le feu vert financier du Grand Conseil pour permettre aux CFF de lancer la transformation de la gare de Cully cet automne. La participation cantonale à ce projet essentiel pour le développement ferroviaire vaudois se répartit entre un prêt conditionnement remboursable de 28,9 millions de francs et une subvention à fonds perdu de 1,8 million pour les CFF. Devisé à environ 57 millions, le réaménagement de la gare de Cully bénéficie d'une subvention fédérale dans le cadre des projets d'agglomération.

Les travaux prévus à Cully s'étendent sur une longueur de 1,4 km. Outre la modernisation de la gare et de ses accès aux quais, les voies et aiguillages seront modifiés pour permettre à un RER sur deux de rebrousser dans ce nouveau terminus. «Le réaménagement de la gare de Cully est essentiel pour pouvoir continuer de développer le RER Vaud au début de la prochaine décennie», explique Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines. «Pour faire circuler quatre RER par heure entre Cossonay et Cully, ces nouvelles installations sont indispensables. La mise en service de la nouvelle gare de Cully fin 2020 nous permettra, grâce à cette augmentation de capacité, de prolonger le RER jusqu'à Aigle, puis une année plus tard jusqu'à la Vallée de Joux.» Le développement du RER Vaud est en effet stratégique pour tisser des liens solides entre les différentes régions et transports publics du canton.

Le projet prévoit une modification de la géométrie des voies ferroviaires sur plus d'un 1,4 km. Ces légers déplacements de rails et aiguillages permettront la création d'une voie centrale en gare qui accueillera les RER ayant pour terminus Cully. Cette gare aura un nouveau visage grâce à de nouveaux quais permettant un embarquement de plain-pied dans les trains et des rampes d'accès à la place des abrupts escaliers actuels. Plusieurs murs de soutènements et ponts ferroviaires devront être également adaptés à la physionomie des voies de la gare de Cully.

Ce projet a été mené en étroite collaboration avec la commune de Bourg-en-Lavaux et fait l'objet d'une étroite concertation avec la Commission consultative de Lavaux. Il a donné lieu notamment à un important travail d'optimisation pour lui permettre de s'intégrer parfaitement au coeur d'un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les CFF prévoient de commencer les travaux cet automne, une fois l'approbation des plans délivrée par l'Office fédéral des transports. Il s'agit d'un chantier complexe en raison de l'absolue nécessité de maintenir la circulation ferroviaire sur l'importante ligne du Simplon. La desserte de la gare de Cully restera assurée durant la durée des travaux, sauf durant une période d'environ un mois en raison de l'impossibilité d'arrêter les RER. Les CFF mettront alors un service de substitution.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 février 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'État, 021 316 70 01

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[EMPD réaménagement gare de Cully](#)